

donation *causa mortis*, testament ou autrement, et soit directement ou par syndics, tout terrain, toute propriété, meuble ou immeuble, réelle ou personnelle, qui dans la suite pourra être vendue, cédée, échangée, donnée, léguée, transmise, ou concédée à la dite corporation, et de vendre, aliéner, céder, hypothéquer ou louer les mêmes, si besoin en est, pourvu toujours que tel immeuble ainsi détenu par la dite corporation n'excèdera pas dix mille piastres en valeur annuelle en sus et à part des immeubles, terrains et bâtisses détenus et possédés par la dite corporation lors de la passation de cet acte.

6 La dite corporation aura le pouvoir de temps en temps d'investir toute partie de son argent sur des hypothèques garanties par des immeubles et en débetures de corporations municipales ou scolaires, en actions provinciales ou fédérales, ou dans toute autres garanties que ce soit, et pour les fins de tels placements elle pourra prendre des hypothèques, et pourra vendre, transporter, transférer et décharger telles hypothèques, soit en tout ou en partie, et si un emprunt est nécessaire le conseil de la dite corporation pourra obtenir tel emprunt ou avance d'argent au nom de la corporation au moyen de billets promissaires, d'hypothèques, ou autrement selon que le dit conseil le déterminera.

.....

— La rédaction de cet acte d'incorporation, qui contient neuf articles, est fort remarquable par sa clarté, sa précision et sa compréhension. Elle fait beaucoup d'honneur à son auteur, auquel *Les Missionnaires Oblats* offrent leurs plus sincères remerciements. Elles remercient également l'Assemblée Législative de leur avoir accordé l'existence corporative et particulièrement M. Joseph Bernier, M. P. P., le parrain de l'acte.

UNE TRINITE DE PAROISSES

ET LEUR PREMIER MISSIONNAIRE EN SASKATCHEWAN.

Les trois localités de Delisle, du Lac des Oies [Goose Lake] et de Zelandia, desservies par M. l'abbé Bouillon, sont maintenant favorisées par un chemin de fer et deux trains s'y rendent de Saskatoon, chaque semaine. Deux églises et un presbytère ont été bâtis, l'an dernier, par le zélé missionnaire qui fait des merveilles au milieu de ces populations heureuses d'avoir enfin un prêtre résident. Elles vont prospérer sous tous les rapports après avoir beaucoup souffert durant plusieurs années. Que la Ste Vierge, la bonne Ste Anne et St Gérard Magella, patrons de ces trois localités, les gardent en paix !